



**rue Pierre Henvard, 64
4053 Embourg**

**Téléphones 04.361.69.50 (général)
04.361.69.57 ou 58 (secrétariat de direction)
Télécopie 04.361.69.52**

Projet Educatif
Projet Pédagogique
Projet d'Etablissement
Règlement d'Ordre Intérieur
Règlement des Etudes

Année scolaire 2008/2009

A la suite de ces différents documents, vous trouverez un accusé de réception que nous vous demandons de signer pour accord et de rentrer au secrétariat de direction.

Article 76 du décret de juillet 1997 définissant les missions de l'école :

" Avant de prendre l'inscription d'un élève, le chef d'établissement porte à sa connaissance ainsi qu'à celle de ses parents ou de la personne investie de l'autorité parentale s'il est mineur, les documents suivants :

1) le projet éducatif et le projet pédagogique du pouvoir organisateur

2) le projet d'établissement

3) le règlement des études

4) le règlement d'ordre intérieur comprenant notamment les indications relatives aux sanctions disciplinaires et aux procédures de recours qui peuvent leur être opposées.

Par l'inscription dans un établissement, tout élève majeur, tout élève mineur et ses parents ou la personne investie de l'autorité parentale en acceptent le projet éducatif, le projet pédagogique, le projet d'établissement, le règlement des études, le règlement d'ordre intérieur."

Ce fascicule comprend un exemplaire des projets éducatif et pédagogique, du projet d'établissement, ainsi que le règlement des études et le règlement d'ordre intérieur, comme prévu à l'article 76 précité.

PROJET EDUCATIF - "MISSION DE L'ECOLE CHRÉTIENNE"

MISSION DE L'ÉCOLE CHRÉTIENNE

Ce que l'homme humanise, Dieu le divinise.

UNE HISTOIRE PARTICULIÈRE

Dans un régime de liberté d'enseignement, l'organisation des écoles s'enrichit de la pluralité des initiatives. C'est ainsi que, dans l'histoire de notre pays, l'Eglise catholique (diocèses, congrégations, paroisses, associations de chrétiens) a offert un service scolaire dans tous les niveaux et formes d'enseignement.

Selon les besoins du temps, les communautés chrétiennes ont pris de façons diverses leurs responsabilités dans l'éducation des jeunes et la formation des adultes.

UN NOUVEAU REGARD

Les écoles chrétiennes sont les héritières de cette attitude responsable et ne peuvent s'y dérober.

Aujourd'hui, les institutions chrétiennes sont transformées notamment par la reconnaissance de l'autonomie des réalités profanes et par la pluralité des convictions et des cultures qui s'y retrouvent. Ces transformations amènent les écoles à porter un regard nouveau sur leur identité et leurs options fondamentales.

UNITÉ DE LA FORMATION HUMAINE ET DE LA FORMATION CHRÉTIENNE

Au fondement de l'école chrétienne se trouve l'intuition que la formation de l'homme et l'éveil du chrétien à la foi forment une unité : ce qui élève l'un élève l'autre. Cette conviction fonde l'humanisme chrétien. Dans une confrontation permanente, la foi et les cultures s'interpellent et s'enrichissent mutuellement.

LE PROJET

Ce faisant, les communautés chrétiennes se mettent au service de la société et de la jeunesse d'une façon qui leur est propre, comme d'autres organismes publics ou privés le font à leur façon.

La perspective évangélique éclaire cette fonction sociale et lui donne une signification et une dimension nouvelles. Elle l'inscrit dans une histoire, celle des relations de l'homme avec Dieu. Pour elle, l'homme s'accomplit dans sa relation à Dieu. L'école chrétienne a donc la conviction qu'elle n'humanise en plénitude qu'en ouvrant à Dieu et au Christ.

La mission de l'école chrétienne est ainsi une vocation toujours à remplir.

AU SERVICE DE L'HOMME

L'école chrétienne éduque en enseignant ...

UN SERVICE SOCIAL COMMUN À TOUTES LES ÉCOLES

L'école chrétienne, comme toute école, entend poursuivre les objectifs généraux du système éducatif.

FORMER LA PERSONNE

Elle se propose d'abord de développer la personnalité tout entière de l'élève. De la maternelle à l'université et quel que soit le type d'enseignement, elle éveille la personnalité de chacun aux dimensions de l'humanité, qu'elles soient corporelles, intellectuelles, affectives, sociales ou spirituelles. Elle le fait en mettant chacun en rapport avec les oeuvres de la culture : artistiques, littéraires, scientifiques et techniques.

L'école veut accueillir l'enfant tel qu'il est éduqué déjà dans la famille ; elle le considère dans sa singularité. Elle l'aide à accéder à l'autonomie et à l'exercice responsable de la liberté. Elle accorde un soutien privilégié à ceux qui en ont le plus besoin.

FORMER LE CITOYEN

L'école vise également à former le citoyen de sa région, de son pays, de l'Europe et du monde dans une société démocratique, fondée sur le respect des droits de l'homme. Pour que les élèves deviennent des acteurs de la vie sociale, soucieux de justice et de paix, l'école développe en son sein des pratiques démocratiques. De cette manière, elle les prépare à prendre part à la vie collective, dans ses dimensions associatives et politiques.

FORMER L'ACTEUR DE LA VIE ÉCONOMIQUE

L'école veut enfin assurer le développement des aptitudes nécessaires à l'insertion dans une vie économique et professionnelle au service de la personne et de la société. Elle ouvre ainsi la possibilité d'exercer une activité valorisante au sein du monde du travail. Elle fait de ceux qui s'adressent à elle des acteurs responsables, efficaces et créatifs dans une vie économique en constante évolution.

UNE TÂCHE COMMUNE À TOUTE LA COMMUNAUTÉ SCOLAIRE

Ces objectifs sont communs à toute la communauté scolaire. Chacun, selon sa responsabilité, concourt au même but. Il y apporte ses propres compétences et respecte les compétences des autres.

Les élèves et étudiants sont les acteurs de leur propre formation. Avec l'aide de leurs éducateurs, ils construisent et forment peu à peu leur projet personnel.

Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants. L'école ne peut réussir toute sa tâche sans les parents, comme ils ne peuvent la réussir sans elle.

Les organisateurs, héritiers des fondateurs de l'école, ont une responsabilité particulière du bien commun. Ils doivent rendre compte à la société de leur action et des moyens qui y sont affectés.

Les directions animent le projet éducatif, pour qu'il se réalise dans leur école. A cette fin, elles en gèrent quotidiennement les ressources, tant humaines que matérielles.

Les membres du personnel d'enseignement et d'éducation, dans leurs tâches respectives, sont les professionnels de l'école. Ils apportent savoir et savoir-faire dans la maîtrise des apprentissages et dans la pratique quotidienne de la vie commune.

Les membres du personnel administratif et ouvrier contribuent eux aussi au bien-être et à la bonne marche de l'établissement.

Tous les membres de la communauté scolaire se rassemblent autour d'un objectif commun et se donnent les moyens d'évaluer les résultats de leur action. Leur tâche commune implique une volonté de communication, de concertation et de transparence.

Cette action, l'école chrétienne la met en œuvre comme toute institution scolaire.

... A LA LUMIÈRE DE L'ÉVANGILE

... L'école chrétienne évangélise en éduquant.

SERVICE DE L'HOMME ET AMOUR DE DIEU

En créant et en soutenant des écoles, la communauté chrétienne assume sa part du service à la société. En travaillant au bonheur de l'homme et au bien de la société, elle travaille à l'avènement du Royaume de Dieu. L'amour de Dieu et l'amour du prochain y ont partie liée. La relation pédagogique que l'école chrétienne met en œuvre trouve par là une dimension nouvelle : elle s'enracine et s'accomplit dans l'amour de Dieu, tel que Jésus nous l'a fait connaître.

EDUCATION AUX VALEURS

A ce titre, elle promeut dans sa démarche éducative des valeurs évangéliques qui sont aussi le bien commun de l'humanité, notamment : le respect de l'autre, la confiance dans les possibilités de chacun, le sens du pardon, le don de soi, la solidarité responsable, l'intériorité, la créativité. Elle se veut particulièrement attentive aux plus démunis.

Ces valeurs humaines, Jésus, suivi par ses témoins, les a assumées de façon radicale et leur a donné, jusqu'à travers sa mort et par sa résurrection, une force et un éclat particuliers.

INSPIRATION CHRÉTIENNE

L'école chrétienne a mission d'annoncer la Bonne Nouvelle du Christ. A cette fin, elle entretient vivante la mémoire de l'événement fondateur, toujours actuel : la vie, la passion, la Résurrection de Jésus-Christ. Elle en témoigne par ses actes. Cet événement est capable d'éclairer le sens que chacun cherche à donner à sa vie, personnelle et collective. L'école chrétienne trouve ainsi sa référence essentielle dans la personne de Jésus et dans les signes qu'en a gardés la tradition vivante de l'Eglise. Elle a donc la conviction qu'elle n'éduque pleinement qu'en évangélisant.

L'école chrétienne offre à chacun la liberté de construire sa propre identité en relation avec le Dieu de Jésus, de se sentir interpellé par la Bonne Nouvelle de l'Evangile.

LA TÂCHE AU CONCRET

Cette tâche s'effectue dans l'activité même d'enseigner, car là où se construisent les savoirs et les savoir-faire se forment l'esprit et le sens de la vie. Les valeurs humaines et évangéliques trouvent encore leur forme concrète dans l'organisation scolaire et dans la façon de vivre les relations entre les personnes.

La qualité du cours de religion contribue grandement à cette même fin, surtout s'il est soutenu par l'éducation de la famille et de la paroisse.

Il questionne la vie, il est questionné par elle.

Selon l'endroit du chemin où se trouve chacun, l'école chrétienne s'oblige en outre à offrir des lieux et des temps de ressourcement, de prière véritable, d'expérience spirituelle, de célébration et de partage où peut s'apprendre, avec les mots et les gestes, le sens de la foi.

OUVERTURE ET LIBERTÉ

L'école chrétienne accueille volontiers ceux qui se présentent à elle ; elle leur fait connaître son projet, pour qu'ils la choisissent en connaissance de cause : chrétiens et fidèles d'autres religions, croyants et non-croyants, chrétiens différents dans leur sentiment d'appartenance à la foi et à l'Eglise. Sans être nécessairement de la même communauté de foi, ils seront invités au moins à partager les valeurs qui inspirent l'action de l'école.

L'école chrétienne traite ceux qu'elle accueille dans le plus grand respect de leur liberté de conscience en s'interdisant toute manipulation ou violence morale.

CHACUN SELON SA SITUATION PROPRE

La mission d'Eglise de l'école, comme sa fonction sociale, est l'affaire de toute la communauté éducative. L'école chrétienne est une communauté de vie ; elle entretient des liens avec l'ensemble de la communauté chrétienne.

Les organisateurs sont les garants de cette mission, les directions la promeuvent, les familles en sont bien informées et sont invitées à la soutenir et à y participer.

Les membres du personnel de l'établissement collaborent loyalement au projet selon la tâche propre à chacun. Pour poursuivre ensemble une action cohérente, ils ont à cœur de faire vivre, dans leurs propos, leurs attitudes, leurs modes de relations, l'esprit qui anime ce projet. Si tous ne peuvent partager de l'intérieur les convictions qui l'inspirent, tous le respecteront et accepteront qu'il se développe. Chacun restera attentif aux questions et aux convictions d'autrui.

Une équipe pastorale animera le projet chrétien de l'école en veillant à garder vivante la mémoire chrétienne comme d'un événement toujours présent. Elle devra pouvoir compter sur la sympathie des collègues et le soutien actif de la direction.

PROJET PEDAGOGIQUE

L'ÉCOLE, LIEU DE SAVOIR ET D'HÉRITAGE . . .

L'école est un lieu de vie pour le jeune, mais elle l'est sur un mode particulier : celui du **rapport au savoir et à l'apprentissage**. Sans en avoir le monopole, l'école a pour devoir de lui proposer des connaissances, de l'aider à maîtriser des compétences, des habiletés intellectuelles et manuelles ainsi que des savoir être qui contribueront à relier le jeune à la société. Elle fera ainsi accéder la génération montante à une mémoire à des références collectives, l'éduquant concrètement, par son organisation quotidienne, à des attitudes démocratiques, civiques, critiques, soucieuses du bien commun. En cela, elle collabore, chaque fois que c'est possible, avec les familles, premier lieu où se transmet une culture et où s'apprend le lien social. Cela implique, dans l'enseignement catholique, entre autres, la transmission de l'héritage culturel chrétien et la proposition de l'Evangile comme ferment de **liberté et sens possible** de la vie pour l'homme engagé dans l'œuvre de création.

L'ÉCOLE, LIEU DE SENS . . .

Ces connaissances, ces pratiques et ces attitudes seront plus solidement acquises si elles ont été construites ou au moins perçues dans leur **contexte** et leur **histoire** et situées dans le **système** dont elle font partie. L'élève en saisira d'autant mieux la signification et la nécessité qu'elles proposent des réponses à ses questions, qu'elles lui permettent de résoudre des problèmes, qu'elles sont articulées, par des liens cohérents, à des pratiques ou à des savoirs déjà installés et qu'elles lui donnent finalement de mieux comprendre le monde.

L'ÉCOLE, INSTRUMENT D'INSERTION . . .

Les savoirs et les techniques transmis par l'école doivent être régulièrement **actualisés**. C'est seulement si elle s'ouvre aux réalités socio-économiques et culturelles contemporaines que l'école pourra prendre en compte le désir d'insertion des jeunes dans la vie relationnelle, citoyenne et professionnelle. Les **technologies nouvelles** - notamment de communication - seront mises au service de stratégies de formation appropriées aux besoins divers des jeunes.

LES ENSEIGNANTS

PAR DES ENSEIGNANTS RECONNUS COMME ACTEURS ESSENTIELS

Quel que soit l'angle à partir duquel on envisage le projet pédagogique que l'école secondaire catholique se donne, il faut mesurer le rôle et la place indispensables qu'y prennent les enseignants. Rien ne se fait sans les femmes et les hommes qui, chaque jour, rencontrent les jeunes dans leurs réalités, aux prises avec leur projet de vie et d'apprentissage. C'est bien par les enseignants que les grands objectifs de l'enseignement se trouvent concrètement poursuivis.

La gravité de la tâche dit assez que les enseignants, les éducateurs, les directions sont au sein de l'école **de réels acteurs politiques de la société**. C'est leur dignité de se forger une culture du métier renouvelée, participative, en intelligence critique avec la société entière qui doit les reconnaître et leur faire confiance.

PAR DES ENSEIGNANTS QUI ANALYSENT CE QUI CHANGE DANS LEUR FONCTION ET DANS L'APPRENTISSAGE ET EN TIRENT LES CONSÉQUENCES

Cette culture professionnelle peut être vécue dans un sentiment de fierté et d'appartenance. Elle permettra que se développent en chacun de nouvelles capacités d'analyse portant sur les changements de sa fonction et sur les démarches d'apprentissage qu'il met en œuvre. Elle trouvera des expressions concrètes à travers le projet d'établissement.

Le métier change. Il implique dans doute, progressivement, un exercice plus collectif et une place à faire à de nouvelles méthodes. Il appartient aux enseignants d'en inventer les chemins. Il reste cependant que la relation pédagogique implique un engagement singulier de chaque enseignant, appelé à reconnaître ses valeurs pour décider de son action.

PAR DES ENSEIGNANTS QUI PEUVENT BÉNÉFICIER D'UNE FORMATION CONTINUE ET DE TEMPS D'ÉCHANGES .

La cohérence, l'existence même du projet pédagogique que les enseignants traduiront en actions concrètes dans le projet d'établissement supposent que se développe une formation continue praticable et que se mettent en place des lieux et des temps d'échanges professionnels effectifs entre enseignants.

L'ÉLÈVE

POUR UN ÉLÈVE AUTONOME, QUI DIALOGUE ET S'EXPRIME . . .

Dans le processus d'appropriation des compétences, des savoirs et des techniques, on privilégiera les méthodes qui favorisent l'**autonomie** de l'élève, le développement de sa curiosité, de son désir et de sa capacité d'apprendre progressivement par lui-même.

On visera, de cette manière, la construction d'un **jugement personnel** ainsi qu'une auto-évaluation référée à des critères pertinents, conscients et convenus.

Une place centrale sera faite au **questionnement**, qui évite tout dogmatisme, à la dialectique qui confronte les points de vue, à la résolution de problèmes, qu'ils soient présents dans la réalité ou proposés à la curiosité des esprits.

Le jeune maîtrisera d'autant mieux son apprentissage que celui-ci aura été le fruit d'un dialogue et d'une **interaction constante** avec autrui : maîtres, condisciples, auteurs du passé. La formation conçue ainsi dans sa dimension d'œuvre collective et réciproque comprendra aussi la relation aux experts, aux documents, matériaux et instruments de référence...

On perçoit l'importance que revêt dans ce cadre la maîtrise de la **langue d'enseignement**, orale et écrite, comme outil permanent de découverte de soi, des autres, du monde et comme instrument de communication, de développement de la pensée analytique, de l'intelligence critique et de l'esprit de synthèse autant que d'intégration sociale et de créativité.

Dans cette conception de l'apprentissage, la dimension affective ne peut être négligée, non plus que le rôle du désir, de l'émotion, des empathies.

La part faite à l'intériorité et à la sensibilité esthétique et, à partir d'elles, une large ouverture à la dimension du bien et du beau et aux voies de l'expression artistique ne pourront qu'approfondir la conception globale que le jeune se fera de l'humain.

POUR UN ÉLÈVE RECONNU DANS SA DIFFÉRENCE ET SOUTENU DANS SON PROJET DE RÉUSSITE . . .

Cette approche de l'apprentissage engage à prendre en considération la différence des acquis, des motivations, des rythmes, des milieux socio-culturels. Il n'y a ni voie unique ni système-miracle. **La bonne méthode est plurielles** : c'est elle qui fait progresser et réussir, qui respecte la personnalité de l'élève ... et du maître, sans négliger pour autant les efforts de **standardisation des objectifs et des compétences** évaluables au terme du degré ou des études secondaires.

POUR UN ÉLÈVE ORIENTÉ DANS LE RESPECT DE SES APTITUDES ET DES EXIGENCES DE LA SOCIÉTÉ . . .

Cette standardisation équilibre et complète la différenciation des moyens d'apprentissage. Elle met pratiquement l'école et ses différents acteurs - enseignants et apprenants solidaires - devant une obligation de résultats. L'effort de démocratisation des études, qui a déjà permis l'accès des études secondaires à l'ensemble de la population, doit viser l'idéal d'une vraie réussite de chacun, dans toutes les

dimensions de sa personne. Cette visée féconde situe l'ensemble de la scolarité obligatoire dans une perspective qui favorise l'**orientation** de l'élève et la maturation de son **projet personnel**, plutôt que dans une perspective de sélection par l'échec.

Doter chaque élève des compétences et des savoirs nécessaires à la poursuite de son projet, exiger de chacun son maximum d'excellence, favoriser l'**égalité des chances** en assurant à certains un surcroît d'attention et de moyens, à d'autres, par contre, des performances à leur mesure et, à tous, des défis, c'est dans cette vision démocratique que l'école visera l'égalité des résultats.

Dans cet ordre de préoccupation, une attention particulière sera apportée aux vrais "démunis économiques" et, sans rien brader, aux difficultés qui peuvent perturber leur relation à la culture scolaire et aux savoirs.

LA SOCIÉTÉ

VERS UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE . . .

Cette tension vers l'obligation de résultats, qui vise l'exhaussement du niveau de culture et de compétence de l'ensemble de la population, exige un climat de **coopération** et de **solidarité**, initiation à la vie en société. Elle implique la conviction que tous peuvent réussir, et, en même temps que rien ne s'obtient sans aucun effort. Elle demande l'entraide, la coopération et une saine émulation. Faire l'expérience de l'intérêt commun dans l'apprentissage peut entraîner une valorisation en équipe où une réussite partagée transcende rivalités et concurrences.

VERS UNE SOCIÉTÉ QUI VALORISE . . .

Là aussi le **respect des différences**, l'écoute, la mise en valeur de la variété des talents, la patience, la constance devant la diversité des maturations intellectuelles et affectives seront les gages du succès. L'échec lui-même, s'il devait avoir lieu, pourrait avoir un sens à condition d'être compris par le jeune, d'être accompagné et surtout "positivé".

VERS UNE SOCIÉTÉ DE CITOYENS . . .

Ces pratiques, vécues dans la difficulté bien réelle de publics de plus en plus hétérogènes, appellent nécessairement au cœur même de la classe et de l'école, conçues comme un lieu de construction active de soi et de socialisation, des règles de vie en commun, une habitude du respect réciproque, le **refus de la violence** et une progressive intériorisation de la **loi**. Les règles de vie qui traduisent celle-ci dans la vie scolaire quotidienne doivent être claires, cohérentes, autant que possible conçues ensemble, connues de tous, partagées et respectées par tous. Elles impliquent, si nécessaire, sanctions et arbitrages. Chaque jeune fera ainsi, dans l'expérience collective, son **apprentissage de la citoyenneté adulte**. Respect de soi et respect d'autrui s'articulent en pratiques citoyennes, lorsqu'on apprend ensemble.

Règles de vie communes et apprentissages collectifs trouveront d'autant mieux leur équilibre qu'on y aura fait place au corps, au sport, à la gestion du stress et à l'éducation à la santé.

(synthèse)

Le Collège du SARTAY s'engage à éduquer et à former les jeunes qui lui sont confiés principalement en référence à Jésus-Christ et aux valeurs de l'Évangile.

SES OBJECTIFS SONT :

- développer la personnalité du jeune tout entière dans ses dimensions corporelle, intellectuelle, affective, sociale et spirituelle.
- aider les élèves à acquérir les aptitudes nécessaires pour s'intégrer dans la vie économique, sociale et professionnelle.
- former des citoyens responsables et actifs.

Dans ce projet, chaque personne s'engage et attend la participation des autres, notamment,

- **des élèves**, qu'ils soient responsables de leur apprentissage et acteurs de leur formation dans une démarche de recherche de sens, ouverte sur l'actualité sociale, économique, scientifique et culturelle et débouchant sur le choix d'une orientation.
- **de l'équipe éducative**, que chacun de ses membres s'investisse personnellement dans la relation éducative, prenne sa part dans le travail pédagogique collectif visant à faire acquérir les compétences et, à cette fin, s'engage dans une formation continue.
- **des parents**, qu'ils soutiennent leur enfant dans son parcours scolaire, qu'ils adhèrent au projet de la communauté éducative du Sartay et appuient au quotidien les actions entreprises pour concrétiser celui-ci.
- **du Pouvoir Organisateur**, qu'il soit garant de la mission du Collège, attentif à ses objectifs et à la mise en œuvre des moyens humains et matériels.

Les objectifs du Collège seront d'autant mieux réalisés que tous les acteurs de la communauté éducative, parents, enseignants et élèves, témoignent d'une réelle volonté de communication, de concertation et de transparence.

Le Collège du Sartay s'efforce de rencontrer ses objectifs dans les points suivants :

- le Collège Episcopal du Sartay est une **école chrétienne** d'enseignement général, reconnue par l'Evêque de Liège et affiliée au réseau de l'Enseignement Catholique. De ce fait, les cours de religion sont donnés à l'ensemble des élèves et une animation pastorale est proposée par l'équipe éducative sous la forme de célébrations des temps liturgiques, d'animations lors des retraites de 5^e et 6^e et d'autres temps forts propices à la recherche de sens et à l'expression de la Foi chrétienne. Le Collège veut proposer une formation juste, efficace et porteuse de sens où l'enseignement proprement dit, l'éducation et l'ouverture vers l'extérieur rencontrent la même attention.
- **les classes** sont formées de la manière la plus équilibrée possible et sans discrimination d'options. Cette politique est d'application jusqu'à la fin du 2^e degré. Un système de remédiation et d'accompagnement individualisé est organisé dans le but de permettre à un maximum d'élèves d'atteindre les socles de compétences préconisés à la fin du 1^{er} degré. Quand les circonstances l'imposent, l'équipe éducative, en concertation avec le centre PMS (Centre Psycho-Médico-Social) aide les parents dans le suivi des études de leur enfant et dans son orientation. Le Collège veille à ce que les frais scolaires ne constituent pas un obstacle à l'intégration.
- **en matière de pédagogie**, l'accent est mis sur le développement des compétences sans négliger l'acquisition des savoirs indispensables. Les élèves apprennent progressivement à apprendre et à chercher ; ils acquièrent de la sorte des aptitudes qui leur permettront de trouver leur place dans la société de demain.
- Depuis l'année 2000, le Collège propose la possibilité de développer des compétences approfondies en néerlandais par le biais d'une formation en immersion partielle.
- **en matière d'éducation**, le Collège privilégie les valeurs de respect, de rigueur intellectuelle, d'esprit critique et de civisme. Face aux situations difficiles, l'équipe éducative se mobilise et se concerta pour aider le jeune à trouver la solution la plus adéquate. Le Conseil des Elèves, qui réunit les délégués de classe, élus par leurs pairs, aborde un large éventail de préoccupations des jeunes et les prépare à devenir des citoyens responsables.
- **le Collège veille à équilibrer la formation intellectuelle et l'ouverture au monde**. Face aux grands défis communs auxquels est confronté le monde contemporain, le Collège s'engage à aider l'élève à trouver sa place dans la collectivité ; il veut permettre à l'élève de se forger sa propre vision du monde, de trouver ses repères dans la société et de donner un sens à son parcours.
- le Collège du Sartay a la chance de disposer d'une infrastructure et d'un site exceptionnels qui offrent un cadre propice à l'étude et à la formation des élèves. Ces atouts invitent au respect de l'environnement.

LE COLLEGE DU SARTAY SE DONNE COMME PRIORITES :

- la collaboration avec l'école fondamentale afin de favoriser la meilleure transition possible.
- la préparation à l'**enseignement supérieur** en mettant l'accent sur le développement d'une méthode de travail, de l'esprit de synthèse, de l'esprit critique ainsi que sur le dépassement de soi et le sens du travail en équipe.
- la maîtrise de la **langue française** comme outil fondamental de communication
- l'acquisition des **langues modernes** et des **compétences TIC** (*Technologies de l'Information et de la Communication*).

Ce projet d'établissement a été revu en février 2007 par le Conseil de Participation composé de représentants du pouvoir organisateur, des enseignants, du personnel administratif, des parents, des élèves et des membres cooptés.

Nous soussignés

déclarons avoir inscrit notre enfant nommé

au **COLLÈGE EPISCOPAL DU SARTAY**.

Nous reconnaissons avoir reçu un exemplaire des documents suivants :

- projet éducatif du pouvoir organisateur
- projet pédagogique du pouvoir organisateur
- projet d'établissement
- règlement des études
- règlement d'ordre intérieur

Nous acceptons ces projets et règlements.

Le

L'élève

Les parents ou la personne qui en assurent la garde de fait ou de droit.

Nous soussignés

déclarons avoir inscrit notre enfant nommé

au **COLLÈGE EPISCOPAL DU SARTAY**.

Nous reconnaissons avoir reçu un exemplaire des documents suivants :

- projet éducatif du pouvoir organisateur
- projet pédagogique du pouvoir organisateur
- projet d'établissement
- règlement des études
- règlement d'ordre intérieur

Nous acceptons ces projets et règlements.

Le

L'élève

Les parents ou la personne qui en assurent la garde de fait ou de droit.



**rue Pierre Henvard, 64
4053 Embourg**

**Téléphones 04.361.69.50 (général)
04.361.69.57 ou 58 (secrétariat de direction)
Télécopie 04.361.69.52**

Projet d'Etablissement
Règlement d'Ordre Intérieur
Règlement des Etudes

Année scolaire 2008/2009